

La Loi sur les Indiens de 1876

Sujet: une école résidentielle à la fin du siècle

Personnages : **Narrateur**
 # 1 enfant autochtone de 9 ans
 # 2 enfant autochtone de 9 ans
 # 3 enfant autochtone de 6 ans
 # 4 enfant autochtone de 12 ans

Narrateur : En 1876, le gouvernement du Canada a passé la Loi sur les Indiens sans consulter les gens des Premières Nations. Le but principal était d'établir un système à fin de gouverner les personnes des Premières Nations. On cherchait aussi à les déplacer sur des réserves pour pouvoir utiliser les terres environnantes pour établir des colonies. Cette loi et les changements des années 1900 étaient des tentatives d'assimiler les peuples autochtones.

Enfant # 1 : (parlant à l'enfant # 3) Ne pleure pas! Je sais que tu t'ennuies de ta famille!

Enfant # 2 : Je suis venu à l'école résidentielle il y a trois ans quand j'avais six ans.

Enfant # 1 : Tu dois suivre les règlements sinon la vie peut être dure.

Enfant # 3 : J'ai été puni parce que j'ai parlé ma langue. Et les soeurs m'ont donné un nouveau nom. Je ne comprends pas.

Enfant # 4 : Nos parents n'avaient pas le choix. Nous étions obligé d'aller à l'école résidentielle et de renoncer à notre culture. Le gouvernement veut que nous soyons assimilés pour être comme les gens qui prennent la terre pour la cultiver.

Enfant # 2 : L'église veut qu'on devienne chrétien.

Enfant # 3 : Quand est-ce que je vais revoir mes parents?

Enfant # 4 : Je suis le plus vieux de tous et depuis que je suis ici il y a eu beaucoup de changements. Mon père m'a dit qu'en 1886 une loi a été passée qui interdit aux gens de voyager au-delà des réserves sans laissez-passer signés par un fonctionnaire local. Peut-être que tes parents ne peuvent pas voyager.

Enfant #2: Est-ce que tes parents sont des Indiens inscrits?

Enfant # 3 : Je ne sais pas. Qu'est-ce que ça veut dire?

Enfant # 1 : Ça veut dire que tes parents se sont inscrits avec le gouvernement fédéral. Cela leur permet de vivre sur la réserve.

Enfant # 3 : Mes parents ont dit qu'ils se sont battus pour qu'on puisse rester ensemble mais ils ont dit que j'ai dû venir ici pour obtenir une éducation.

Enfant # 4 : Vos parents n'ont probablement eu aucun choix. Ne t'en fait pas petit. Nous allons prendre soin de toi.

Narrateur : Le gouvernement a voulu que les peuples autochtones changent leur façon de vivre. Bien que la Loi sur les Indiens était censée être temporaire, au cours des années, d'autres lois restrictives ont été passées pour forcer les Autochtones à renoncer à leur culture. La Loi sur les Indiens a traité les Autochtones comme mineurs, ce qui veut dire qu'ils n'étaient pas légalement des adultes, donc ils n'avaient pas le droit de voter lors des élections.